

<http://snalc.org/snalc2015/spip.php?article1258>



Déclaration liminaire FPMA 2019

- Carrière - Mouvement intra-académique - 2018/2019 -



Date de mise en ligne : mardi 11 juin 2019

Copyright © Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie
d'Aix-Marseille - Tous droits réservés



FPMA type lycée
FPMA EPS
(Le mardi 11 juin 2019)

Déclaration liminaire

Monsieur le Recteur, Monsieur le Secrétaire Général, Mesdames et Messieurs les membres de la FPMA, chers collègues,

Nous assistons ce jour aux formations paritaires mixtes académiques pour le mouvement de mutation des personnels enseignants de l'éducation nationale (agrégés, certifiés et P d'EPS).

Nous aimerions tout d'abord commencer par souligner la qualité du travail de l'ensemble des personnels de la DIPE qui est à saluer : le **SNALC** tient ici à les remercier très sincèrement pour leur professionnalisme, travail, disponibilité, et qualités relationnelles ; ces précieux atouts nous permettent de travailler ensemble dans l'intérêt des Collègues et des Elèves. La mise à disposition sur AIDOP des documents de travail intra, très tôt, a pu être appréciée dans la mise en œuvre de notre travail d'élu du personnel, de manière un peu plus sereine et davantage constructive, puisque cette année encore le **SNALC** a pu vous proposer nombre d'améliorations qui auront le mérite de faire entrer des non mutés au mouvement, tout en améliorant le sort de nombreux autres collègues. De plus nous avons réduit le nombre de demandes de jeux papier cette année et réaffirmons notre engagement dans la dématérialisation des documents.

L'intérêt général a tout à y gagner, surtout lorsqu'il est guidé par le souci des individus.

Telle est notre vision et notre cap, conformément aux valeurs qui nous animent et au mandat qui nous est confié.

Concernant le mouvement en lui-même, les documents préparatoires nous présentent cette année des participants en hausse, soit près de **1973** certifiés et agrégés (contre **1930** l'an passé). **884** candidats obtiendraient leur mutation, contre **982** l'an passé – soit **55,19%** d'insatisfaits pour la rentrée à venir (contre **49,12%** l'an dernier).

Du côté des professeurs d'EPS, le nombre de candidats est quant à lui légèrement en baisse : **297** candidats contre **307** l'an passé. En revanche, le projet de mouvement continue d'être davantage enrayé puisque seulement **113** d'entre eux obtiendraient leur mutation, contre **121** l'année passée – soit **61.95%** d'insatisfaits, contre **60,59%** en 2018.

Indépendant ▶ Laïc ▶ Humaniste ▶ Progressiste ▶ Sans compromission

Le mouvement ne semble donc pas particulièrement plus fluide cette année encore.

Les mesures de carte scolaire restent stables, voire en baisse (**aucune en EPS; 31 Mcs sur les type Lycée dont 9 en Mathématiques !**), l'an passée (**4 en EPS et 29 de type lycée**). D'autres données ne manquent pas une fois encore de nous interpeller, comme le nombre de postes qui resteront vacants après mouvement, faute d'avoir trouvé un candidat. Il ne s'agit pas moins de (**7 en EPS et 107 sur les autres disciplines ; contre 10 en EPS et 114 de type lycée l'an passé**) qui resteront vacants cette année. Le summum est atteint une fois de plus par la Technologie avec **57 postes vacants cette année (58 l'an passé, et 40 il y a deux ans)**, et tandis que de nombreux collègues voulant rejoindre notre académie n'ont pas eu satisfaction, cette année encore, à l'issue de la phase INTER ; phase INTER qui, au final, n'a permis qu'à seulement **5 candidats** de revenir avec une barre à **1069,2 points** (l'an passé **4 candidats** sont rentrés dans l'académie avec une barre à **1122,2 points** ! **Que va-t-il advenir pour cette discipline à plus ou moins long terme ? En lettres classiques, 7 postes sont vacants ce qui signifie à court terme, nous le savons, la mort de la discipline.**

Ne perdons pas de vue l'humain derrière chaque affectation qui sera ou non prononcée durant ces quelques jours de travail que nous allons avoir en commun, et qui cristallisent toutes les attentes et espoirs légitimes des collègues qui participent à ce mouvement 2019.

Le **SNALC**, syndicat représentatif et force de proposition, humaniste et responsable, prendra, comme à son habitude, toute sa part, pour que les conséquences des décisions qui seront prises soient les plus positives possible, dans l'intérêt des personnels et des élèves.

Nous tenons à ajouter, de manière plus générale, que le **SNALC**, face au mal-être et à la paupérisation croissante des personnels, mais aussi du fait du passage en force de réformes, et en l'absence totale d'écoute, de discussion et de dialogue social appelle à la grève des examens. Il est le **premier syndicat** à avoir pris ses responsabilités en déposant un préavis de grève qu'il renouvelle en ce sens depuis le 21 février dernier. Nos revendications sont claires :

- * Une hausse significative des rémunérations.
- * Le retrait des lois Blanquer et fonction publique.
- * Le retrait des réformes des trois voies du lycée.

Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, nous vous remercions.

Les Commissaires paritaires du **SNALC AIX-MARSEILLE**

Indépendant ▶ Laïc ▶ Humaniste ▶ Progressiste ▶ Sans compromission